



Conservation des biens culturels immeubles

Aire de grange

Deux logements ont été aménagés dans l'ancienne grange de la ferme : un duplex et un triplex, dans les travées correspondant aux anciennes étables. Si l'on ouvre la porte de la grange, on découvre les façades intérieures des logements et un escalier qui dessert l'un des logements. L'aire de grange est aménagée en hall d'accueil, espace de transition entre l'extérieur et l'intérieur.



La nouvelle destination de l'ancienne aire de grange a permis de minimiser les interventions : les portes de la grange et le sol ont été conservés en l'état, l'isolation de la toiture et des façades n'a pas été nécessaire. Le volume de la grange n'a pas été utilisé jusqu'au dernier mètre cube, tant s'en faut. L'idée selon laquelle l'économie de l'intervention impose une utilisation intensive du volume à disposition mérite d'être remise en question. Conservée à un coût relativement faible, l'ancienne aire de grange offre un espace généreusement ouvert à des utilisations inédites.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des biens culturels SBC
Amt für Kulturgüter KGA



Service des biens culturels SBC
Amt für Kulturgüter KGA

Planche-Supérieure 3, 1700 Fribourg
T + 41 26 305 12 87
info@sbc.ch

www.fr.ch/sbc
facebook.com/SBCFribourg

Mai 2024

—
Sâles (Ependes), Route de Sâles 49,
Manfred Schafer, architecte, 1994-1995.